

L'aqueduc de Maillé : construire un canal sous une rivière

Marché passé entre Gabriel de Beaumont-Pally et René Gautron, maçon, pour la construction de l'aqueduc de Maillé, devant Pierre Bonnet fils, notaire à Fontenay-le-Comte, 1^{er} avril 1664.

Les minutes notariales de Fontenay-le-Comte antérieures à 1700 sont en ligne sur le site des Archives départementales de la Vendée.

L'acte présenté ici fait partie des minutes de l'année 1664 de Pierre Bonnet fils (cote : 3 E 36 C, vues : 41-42/168).

Commentaire

En ce printemps 1664, c'est la clé de voûte de tout un système d'évacuation de l'eau qui se met en place dans les marais encore à peine desséchés de Vix, Maillezais, Maillé et Doix. Regroupement d'investisseurs privés, la Société du même nom entreprend en effet de construire trois ouvrages, trois aqueducs qui lui permettront définitivement de séparer les eaux du dessèchement de celles de la Sèvre niortaise et de ses affluents.

Revenons quelques années en arrière. Tout a commencé dix-huit ans plus tôt, en 1642, lorsque François Brisson, sénéchal de Fontenay-le-Comte, s'est entendu avec l'évêque de Maillezais et l'abbesse de Saintes pour dessécher leurs marais. Il lui a fallu encore huit années pour faire homologuer par le Parlement, en 1654, les statuts de la toute nouvelle société dont l'objet est de mettre en valeur les marais « de Coulon et la Garette jusqu'à la mer ». C'est alors seulement que les travaux ont pu commencer, avec notamment le creusement du principal canal évacuateur de l'eau vers la mer, le canal de Vix. Dès octobre 1663, sans attendre la fin des opérations, les associés se sont partagé les nouveaux marais desséchés, au prorata de l'apport financier de chacun.

Or voilà qu'une difficulté technique particulière se dresse devant eux. Le canal de Vix, dont le creusement a commencé par l'aval, arrive maintenant à hauteur de l'île d'Elle, au lieu-dit « le Gouffre ». Là il rencontre un obstacle de taille : la Vendée, affluent de la Sèvre niortaise. L'équation est la suivante : comment poursuivre le canal vers l'est, où il doit capter les eaux du dessèchement pour les emmener vers la mer, sans que les eaux de la Vendée, source d'inondations, ne s'engouffrent dans son tracé et n'envahissent le dessèchement ? Le cas se représente deux fois plus en amont : à Maillé, où le canal devra croiser la Jeune Autise sans s'y mélanger, et à la Grande Bernegoue, entre Maillé et Damvix, où il devra rencontrer la Vieille Autise.

Voilà pourquoi les ingénieurs chargés des opérations imaginent trois aqueducs placés à ces trois points stratégiques. L'aqueduc du Gouffre de l'île d'Elle, le plus en aval, est construit le premier. Et c'est pour la construction de celui de Maillé qu'en ce 1^{er} avril 1664, Gabriel de Beaumont-Pally, un des principaux membres de la Société, passe un marché avec René Gautron, maçon à Fontenay-le-Comte. Il est bien précisé que ce second aqueduc sera

construit sur le modèle du premier. Un marché similaire a été passé le 1^{er} mars avec Anthoine Cochast, maçon, pour le troisième aqueduc, celui de la Grande Bernegoue. Et le 19 a été conclu un marché de fourniture de 173 madriers de chêne pour l'aqueduc de Maillé.

Le document présent donne quelques détails permettant de décrire le fameux ouvrage. On apprend notamment que celui-ci, construit en pierre de taille, reposera sur une « grille », c'est-à-dire sur un assemblage de pieux en bois, fichés dans le sol marécageux, pour assurer la stabilité du tout. Ce système apparaît plus clairement encore sur les plans et coupes du même aqueduc de Maillé que l'ingénieur Jacques Parent a établis en 1767 (conservés aux Archives départementales de la Vendée). On y voit très clairement le canal de Vix et la Jeune Autise se croiser sans jamais se mélanger, le canal passant sous la rivière par un système de siphon.

L'opération est colossale, son enjeu majeur : si les eaux de la Jeune Autise viennent à s'engouffrer dans le canal de Vix, s'en sera fini du dessèchement. Les travaux doivent se dérouler pendant le printemps et l'été, et être impérativement achevés le 1^{er} septembre, avant le retour de la période d'inondations. Pour s'acquitter de sa tâche, Gautron s'entoure deux jours plus tard de quatre autres maçons, demeurant à Maillezais et à Fontenay-le-Comte.

Leur œuvre est encore en place de nos jours, accessible à tout visiteur curieux. Aujourd'hui comme il y a presque trois siècles et demi, l'aqueduc de Maillé, comme celui du Gouffre de l'Île d'Elle, permet au canal de Vix d'évacuer les eaux des marais desséchés sans se mêler à celles des affluents de la Sèvre niortaise. Quant au troisième aqueduc, celui de la Grande Bernegoue, il a fait long feu : dès le début des années 1670, la Société de Vix-Maillezais a en effet renoncé à dessécher les marais situés en amont de Maillezais et de Maillé, trop incontrôlables. L'aqueduc, devenu inutile, est vite tombé en ruines. Il n'en reste aujourd'hui plus rien. La Vieille Autise et la Sèvre niortaise quant à elles, ont continué à inonder les marais dits « mouillés », cette « Venise verte » qui fait aujourd'hui la joie des visiteurs du Marais poitevin.

Yannis Suire

Publications de Yannis Suire

« Les marais avant les dessèchements modernes, XVI^e siècle-début du XVII^e siècle », dans *L'abbaye de Maillezais : des moines du marais aux soldats huguenots*, actes de colloque, Poitiers, Maillezais, juin 2002, dir. Cécile Treffort, Mathias Tranchant, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 381-397.

« D'un marais à l'autre : le marais poitevin au XVII^e siècle », dans *De Richelieu à Grignon de Montfort : la Vendée au XVII^e siècle*, catalogue de l'exposition présentée au logis de la Chabotterie de mai à octobre 2005, Paris, Somogy éditions d'art, La Roche-sur-Yon, Conseil général de la Vendée, 2005, p. 303-315

Le Marais poitevin. Une écohistorie du XVI^e à l'aube du XX^e siècle, La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques, 2006, 534 p.